

INSTALLATIONS PORTUAIRES –ANNABA-*

<p>Installation Portuaires –Annaba- Demande de prix N° : 02/2026 Demande d'achat N° 04/2026 Nombre de page : / Affaire suivi par : BEZAHY ABDELREZAK Pour : -dotation annuelle effet de sécurité 2026</p>	<p>Fournisseur</p>
--	---------------------------

Monsieur ;

Les installations portuaires Annaba invite ses fournisseurs à présenter leurs meilleurs offre technique et financière pour répondre aux besoins décrits dans la demande de prix, selon les instructions du document de consultation ci-joint. Nous vous prions de bien vouloir agréer, l'expression de nos meilleures salutations.

Num	Désignation et spécification technique	Quantité
01	Bleu de travail sérigraphié sur le dos portant la mention SOMIPHOS et sur la poche logo IPA	481
02	Soulier de sécurité	481
03	Costume de sécurité sérigraphié sur le dos (portant la mention sécurité IPA sur le dos et Logo IPA sur la poche) + casquette	104
04	Rangers de Sécurité	104
05	Soulier pour les diabétiques	47
06	Boote de sécurité en PVC avec emboue	247
07	Blouse blanche pour visiteur sérigraphié sur le dos portant la mention SOMIPHOS et sur la poche Logo IPA	50
08	Combinaison de travail sérigraphié pour les mécaniciens d'engin	20
09	Tenu avec tissu ignifuge sérigraphié pour les soudeurs	10
10	Lunettes anti poussière BIOLUX REF 60680	250
11	Imperméables séregraphié SOMIPHOS +IPA	287
12	Polo manche courte sérigraphié sur le dos portant la mention SOMIPHOS + IPA	287

Fait le ... 22.10.1... 2026 ...

Le chef service Approvisionnement

BEZAHY Abdelrezak



4. Condition général de soumission

5.1 Validité des offres :

Durée minimale exigée : **60 jours**, à compter **de la date limite** de la réception des offres.

5.2 Condition de paiement

Paiement à terme différé de quarante jours, après réception conforme et acceptation des services.

5.3 Condition de livraison :

- Tous les prix doivent être exprimés en dinar algérien et inclure tous les frais annexés (Transport, manutention, etc.) ;
- Aucune révision de prix ne sera acceptée après soumission de l'offre ;
- La livraison est obligatoire sur le site des **IPA SOMIPHOS-Port Annaba** ;
- En cas d'exclusion des frais de transport ou d'impossibilité de livraison sur site, une remise équivalente sera négociée.

5.4 Délai de livraison ou d'exécution :

Le fournisseur doit préciser clairement dans son offre le délai de livraison du produit ou l'exécution du service proposé.

5.5 Echantillon :

Le soumissionnaire doit déposer des **échantillons représentatifs** de chaque article proposé, contre **accusé de réception**, au Bureau du chargé de la réception des offres. Les échantillons doivent être **identiques aux produits livrables**. Ils seront récupérables par le soumissionnaire à ses frais après la consultation.

5.6 La garantie :

Le fournisseur doit indiquer la **durée exacte de garantie**, couvrant tout défaut de fabrication.

5. Critères d'évaluation des offres :


L'attribution des commandes se fera sur la base d'une évaluation globale prenant en compte les critères suivants :

a. Qualité technique :

Les produits doivent respecter les spécifications techniques mentionnées dans ce document.

les article spécifiques doivent être accompagné d'un **certificat de conformité**.

b. Disponibilité immédiate :

En cas d'urgence (selon appréciation de la commission), priorité au offres disponibles immédiatement du soumissionnaire retenu pour éviter tout retard. 

c. **Soumission par îlots**

- La présente consultation est divisée en Îlots distincts (A, B, C, D) correspondant aux différentes catégories d'effets de sécurité.
- Chaque soumissionnaire peut présenter une offre **pour un ou plusieurs Îlots**, selon sa capacité et ses produits.
- L'attribution des Îlots peut être faite à **des soumissionnaires différents**, en fonction de la qualité des offres et de la conformité technique des produits.
- L'évaluation des offres se fera **lot par lot**, tant sur le plan technique que financier.

6. **Méthode d'évaluation des offres :**

La **commission d'ouverture et d'évaluation** invitera la **commission d'hygiène et sécurité** pour émettre un avis sur la qualité des échantillons proposés.

La commission d'évaluation examine les offres reçues en se fondant d'abord sur l'avis de la Commission d'Hygiène et de Sécurité (CPHS) pour vérifier la conformité technique aux spécifications exigées. Les offres n'ayant pas satisfait à ces exigences seront écartées. Ensuite, le délai de livraison annoncé par les soumissionnaires sera pris en compte, avec rejet automatique de toute offre dépassant un (01) mois. Enfin, parmi les offres techniquement conformes et respectant le délai requis, l'offre financière la plus conforme et avantageuse sera retenue.

b. **étapes d'évaluation des offres**

1. **Avis de la Commission d'Hygiène et de Sécurité (CPHS) – Conformité technique**

- La **CPHS émet un avis sur la conformité technique** des offres reçues, en particulier sur :
 - La conformité aux **spécifications techniques exigées** (qualité, sécurité, ..) ;
 - la présence et la qualité des éléments exigés dans le DDC.
- Seules les offres **jugées conformes techniquement par la CPHS** seront retenues pour la suite de l'évaluation.
- Toute offre **non conforme techniquement** à ces spécifications sera **rejetée d'office**.

2. **Délai de livraison**

- Chaque soumissionnaire doit **préciser un délai de livraison ≥ 1 mois**.
- Toute offre proposant un délai **supérieur à 1 mois** sera **rejetée**.
- Les délais de livraison seront comparés entre les offres **techniquement conformes**.

3. Offre financière

- L'évaluation financière ne sera effectuée **qu'après la validation technique** (conformité par CPHS) et la conformité du délai de livraison.
- L'analyse financière portera sur :
 - Le **prix global** proposé ;
 - L'évaluation financière repose sur la comparaison du **prix global toutes taxes comprises (TTC)** des offres jugées techniquement conformes
- L'offre financière sera **comparée uniquement entre les offres techniquement conformes** et avec un délai de livraison ≥ 1 mois.
- Le **choix final se fera selon le principe du moins-disant conforme techniquement** :
 - Parmi les offres qui satisfont les critères techniques (avis CPHS) et le délai requis, celle qui présente le **meilleur rapport qualité-prix** sera retenue.

7. Cas d'Exclusion des Offres :

Sont exclues sans examen les offres :

- Incomplètes ou hors délai
- Sans documents administratifs exigés ;
- Sans délai de livraison ou de garantie précisé ;
- Non conformes aux spécifications techniques.

8. Conditions générales de la consultation :

- Pénalité de retard :

Le taux : 0.5% du montant total HT par jour de retard ; **plafonné à 10%**.

Cette pénalité est appliquée sans porter atteinte aux autres recours (résiliation, indemnisation ...).

Le chef service Approvisionnement

.....
BEZAHI Abdelaziz



Tableau des spécifications techniques des produits

Ilot A Tenues de Travail et Uniformes

N°	Désignation	Exigences technique
01	Bleu de travail sérigraphié SOMIPHOS + logo IPA	Tissu coton/polyester, double couture, logo sérigraphié sur le dos et la poche poitrine
02	Blouse blanche visiteurs sérigraphiée SOMIPHOS + IPA	Tissu coton, manches longues, col classique, fermeture par boutons
03	Combinaison de travail pour mécaniciens d'engins	Tissu renforcé, haute résistance aux frottements, fermeture à glissière
04	T-shirt manches courtes sérigraphié SOMIPHOS + IPA	Coton 100%, sérigraphie résistante au lavage
05	Gilet fluorescent jaune sérigraphié SOMIPHOS + IPA	Norme EN ISO 20471, bandes réfléchissantes 3M
06	Gilet fluorescent rouge sérigraphié SOMIPHOS + IPA	Même caractéristiques que ci-dessus, couleur rouge sécurité

Ilot B Chaussures et Protection des pieds

N°	Désignation	Exigences technique
01	Souliers de sécurité	Norme EN ISO 20345 S3, coque acier, semelle antidérapante
02	Rangers de sécurité	Tige cuir pleine fleur, semelle anti perforation, embout acier
03	Bottes de sécurité en PC avec embout	PVC/PU, résistantes aux hydrocarbures, norme S5
04	Souliers de sécurité pour diabétiques	Confort orthopédique, antidérapants, sans couture interne blessante

Ilot C Accessoire de Protection Individuelle

N°	Désignation	Exigences technique
01	Lunettes anti-poussière BIOLUX réf. 60680	Norme EN 166, protection latérale, verre polycarbonate
02	Imperméable	PVC doublé polyester, capuche intégrée, coutures étanches

Ilot D Tenues Spéciales (Soudure et sécurité Renforcée)

N°	Désignation	Exigences technique
01	Costume de sécurité + Casquette sérigraphiée "Sécurité" + Rangers	Ensemble complet, logo SOMIPHOS/IPA, tissu robuste
02	Tenue ignifuge pour soudeurs sérigraphiée "Soudeur + IPA"	Norme EN ISO 11612 A1/B1/C1, tissu ignifuge coton traité Proban
03	Tablier en cuir pour soudeurs	Cuir épais 1,2 mm, protection du torse et des jambes

DEVIS QUANTITATIF ESTIMATIF**Ilot A Tenues de Travail et Uniformes**

N°	Désignation	Quantité	PU	Montant
01	Bleu de travail sérigraphié SOMIPHOS + logo IPA	481		
02	Blouse blanche visiteurs sérigraphiée SOMIPHOS + sur la poche IPA	50		
03	Combinaison de travail pour mécaniciens d'engins	20		
04	T-shirt (polo) manches courtes sérigraphié SOMIPHOS + IPA	287		
S/Total HT				

Ilot B Chaussures et Protection des pieds

N°	Désignation	Quantité	PU	Montant
01	Souliers de sécurité	481		
02	Rangers de sécurité	104		
03	Bottes de sécurité en PVC avec emboue	247		
04	Souliers de sécurité pour diabétiques	47		
S/Total HT				

Ilot C Accessoire de Protection Individuelle

N°	Désignation	Quantité	PU	Montant
01	Lunettes anti-poussière BIOLUX réf. 60680	250		
02	Imperméable	287		
S/Total HT				

Ilot D Tenues Spéciales (Soudure et sécurité Renforcée)

N°	Désignation	Quantité	PU	Montant
01	Costume de sécurité sérigraphiée Sécurité et sur la poche IPA+ Casquette	104		
02	Tenue tissu ignifuge pour soudeurs sérigraphiée "Soudeur + IPA"	10		
S/Total HT				

Total General HT	
TVA 19 %	
Total General TTC	